

FORMATION DES DELEGUES EREA « Magda » DE RENNES

L'éducation à la citoyenneté est un axe essentiel du projet vie scolaire, qui s'inscrit dans le cadre du CESC et du projet d'établissement.

Il a pour objectif fondamental de promouvoir des attitudes responsables fondées sur les valeurs républicaines (solidarité, respect, tolérance). L'acquisition de ces compétences sociales et civiques s'effectue tout au long de l'année par une sensibilisation de tous les élèves et une formation plus spécifique en direction des délégués.

Pourquoi cette formation ?

- Connaître les fonctions des délégués (représentant, porte parole, médiateur...)
- Connaître les instances de l'établissement auxquelles ils participent
- Connaître le rôle de tous les adultes pour pouvoir intervenir auprès de chacun d'eux
- Acquérir des capacités de communication (écouter, transmettre une information, argumenter..)
- Acquérir des capacités d'animation (accompagner des projets, organiser et animer une réunion)

Objectifs à l'EREA :

1. Prévention des situations de violence en milieu scolaire.
2. Apprentissage de la gestion des conflits, de la médiation, de la responsabilité et de l'engagement.
3. Développement des comportements citoyens, d'attitudes de solidarité, d'entraide et d'ouverture aux autres.

4 axes retenus :

• APPRENTISSAGE DE LA PRISE DE PAROLE

L'expression orale, la communication, la négociation, l'argumentation

• APPRENTISSAGE DE LA RESPONSABILITÉ

La confiance, le respect, la confidentialité, l'écoute, l'empathie dans le cadre d'une relation d'aide.

• VALEURS CITOYENNES

La violence quotidienne à l'école (études de cas permettant de soulever la question des valeurs, de la médiation, du partenariat avec les adultes etc.)

• LA CHARTE DU DÉLÉGUÉ

Réflexion et rédaction d'une ébauche en s'appuyant sur les acquis de la formation